



Le P'tit Saint Su'

Bulletin n° 43
Janvier 2011

Le mot du Maire

DANS CE NUMÉRO :

• Etat Civil -	2
• Divers	
• Infos - TNT - Site Internet	3
• Travaux	4 & 5
• Monoxyde de Carbone	6
• Détecteur de fumée	
• Cérémonie 11 Novembre	7
• Gendarmerie conseils	
• Mot du Directeur	8
• Nouvelles de l'école	
• Activités à l'école 9 - 10 & 11	
• SIVOSAS	12
• CASS	13
• Ris, Chante & Danse	14
• Comité des Fêtes	15
• Fête de Noël	
• L'ALS	16
• Rappel Repas	
• Les sans soucis	17
• L'ASSS	18 & 19
• La Page Verte	20

Cette année, la commission a décidé de vous offrir le bulletin pour la fin janvier de manière à être en phase avec les événements.

Je profite, avec les membres du conseil municipal, de cette page pour vous présenter ainsi qu'à votre famille, nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2011, santé et réussite dans vos projets.

Cette année 2010 a surtout été une année de réflexion autour du projet immobilier et de la restauration de l'église et du cimetière.

Le conseil municipal a décidé de modifier le P.O.S sur la zone dite de « La pointe », près du terrain de football, afin de permettre la création de lots individuels libres plutôt qu'une concentration de logements, ceci aussi pour répondre à l'inquiétude de certains de nos habitants.

Par ailleurs, des travaux sont en cours :

- Changement des canalisations par le syndicat des eaux de Silly-Tillard, rue de la gare et rue de Noailles.

- La remise en état de la Chapelle Funéraire au cimetière.

- La mise aux normes avec la Communauté de Communes du Pays de Thelle, chez les particuliers volontaires, des assainissements individuels ; une autre tranche se met en place pour 2011.

- La réfection, par les employés municipaux, du terrain de basket.

- A l'école, le changement du revêtement de la classe de CM 2 et la réhabilitation du bureau de direction.

Je voulais remercier et mettre à l'honneur toutes les personnes qui ont œuvré pour l'animation de la fête du village et qui ne cessent d'améliorer la qualité du spectacle devenu exceptionnel. Je tiens également à associer à ces remerciements les enfants et leurs enseignants pour l'opération menée en octobre « Nettoyons la nature ». Un grand remerciement aussi aux présidents d'associations qui œuvrent

pour que notre village soit un village vivant.

Je voulais également souhaiter la bienvenue au nouveau directeur de l'école Monsieur Philippe Tellier en remplacement de Madame Mélique ainsi qu'à une nouvelle enseignante Madame Carine Basire.

Le site internet de la commune est opérationnel et vous offre des informations variées. Merci à la commission qui a travaillé et travaille encore pour sa mise en place.

N'oubliez pas de vous inscrire, dans notre site à la News Letter pour bénéficier d'une information directe dans votre messagerie et beaucoup plus rapide.

Un historique de la commune est publié sur le site. N'hésitez pas à y apporter vos remarques et vos compléments d'informations.

Bonne année 2011.

Le Maire
André Mélique

**Copie conforme
à l'original**

Etat Civil

Ils sont venus au monde

BAUDRY Etha, né le 1er juin 2010

HAMERY Mathis, né le 5 Août 2010

LE BOURHIS Clara, née le 23 Novembre 2010

PLANCHER Romy, née le 8 Octobre 2010

POUILLOUX Elina, née le 10 Novembre 2010

RIDOUX Jonas, né le 16 Septembre 2010

Toutes nos félicitations



Ils se sont unis

FAVINO Jérôme & VIRGOUR Cécile

se sont unis le 10 Juillet 2010

KORTCHAGUINE Gilles & PATY Patricia

se sont unis le 26 Juin 2010

KULHANECT Gilles & ROBLIQUE Chantal

se sont unis le 19 Juin 2010

PEREIRA DE SOUSA Abilio & LAMBERT Isabelle

Se sont unis le 19 Juin 2010

Tous nos vœux de bonheur



Médailles d'Honneur du Travail

Ont obtenu les Médailles du Travail
lors des promotions de Janvier 2010 et Juillet 2010

Médaille d'Argent

Monsieur COCHEGRUE Patrice

Médaille Vermeil

Monsieur PROVILLE Eric

Médaille d'Or

Monsieur MONTAY Philippe

Monsieur VRINAT Eric

Ils nous ont quittés

HAUSTRATE Yves

Décédé le 7 Septembre 2010

FLECHET Jean-Marc

Décédé le 7 Novembre 2010

Nos sincères condoléances



Acquisition de la Nationalité Française

Madame CHILLOUX,
née TEGAY ALEM ENHE Tegeste
Monsieur BEGLJERI Sener
Madame PLESSIER Manuela,
née ROMAN

Ont reçu des mains de Monsieur Le Préfet
leur certificat de naturalisation française

Horaires d'ouverture Mairie

Lundi : 15 h 00 à 18 h 30

Mercredi : 14 h 30 à 18 h 00

Vendredi : 15 h 00 à 17 h 00

Samedi : 08 h 30 à 10 h 00

Téléphone : 03 44 81 11 25

Fax : 03 44 81 18 62



Site Internet

Comme nous vous l'avons présenté lors d'un flash info, le site internet de la commune de Saint Sulpice est opérationnel. Vous souhaitez prendre connaissance des comptes rendu du Conseil Municipal, des activités des associations, des flash infos, des manifestations, ...

Alors rendez-vous sur le site : w.w.w.saint-sulpice-oise.fr.

Vous pouvez participer à l'évolution de ce moyen de communication en faisant vos remarques sur le site de la Mairie, mairie.stsulpice@wanadoo.fr.

Objets trouvés

Régulièrement on nous apporte des trousseaux de clés, des vêtements, des lunettes etc...

Passez à la mairie, nous avons peut-être un objet qui vous appartient !!!

Elections Cantonales

Elles vont se dérouler les dimanches 20 et 27 Mars 2011 à la Mairie.

LA REGION PICARDIE PASSE AU TOUT NUMERIQUE LE 2 FEVRIER 2011

La France passe à la télé numérique, région par région

Pour la Picardie se sera le 2 Février 2011

Qu'est ce que cela signifie ? Dans la nuit du 1 au 2 février, tous les émetteurs seront éteints : seuls les émetteurs numériques seront rallumés le 2 février. Vous devrez alors, pour continuer à recevoir vos programmes, être équipé d'un mode de réception numérique sinon vous ne recevrez plus la télé.

N'attendez pas. Equipez-vous dès à présent

Pourquoi fait-on cela ? Le passage à la télé numérique libère des fréquences qui seront utilisées pour créer des nouvelles chaînes et notamment diffuser plus de chaînes en haute définition (HD) ou encore généraliser l'accès à l'internet mobile sur tout le territoire.

Pour obtenir le maximum d'information n'hésitez pas à contacter

Le 0970 818 818

Ou à consulter le site

www.tousaunumerique.fr



Travaux de l'Eglise

Le diagnostic fait par un architecte a permis de déceler que l'église a besoin d'une restauration de manière à la protéger du temps. Une première tranche est maintenant engagée et aura pour but de reprendre l'extérieur de l'église, de refaire la toiture côté chœur, de consolider la voûte et le dessous du clocher, de reprendre les vitraux et de mettre en sécurité l'édifice.

Coût prévisionnel :	350 000 €
Subvention du Conseil Général :	- 174 000 €
Emprunt :	- 175 000 €
Commune :	- 1 000 €

C'est un effort financier important qu'a choisi le Conseil municipal, motivé par l'opportunité de subvention et le risque de voir se dégrader l'église.



Chapelle Funéraire

La chapelle Funéraire qui appartient à la commune est située à l'entrée du cimetière. Elle était en péril et il a été décidé de la restaurer et d'aménager en dessous le futur ossuaire.

Coût prévisionnel :	44 532 €
Aide de la Réserve Parlementaire :	- 20 000 €



Zones de développement de l'habitat

Zone NAH a (AE66).

Ce terrain situé près du terrain de football (appelé aussi la pointe) est propriété de la commune depuis fin 2008, ceci afin d'éviter une population dense (promoteur...).

Après plusieurs mois de concertation et avec le concours du bureau Archétude, le Conseil Municipal a arrêté le principe d'une quinzaine de lots individuels.

Notre plan d'occupation des sols ne permettant pas cette réalisation, nous allons procéder à une modification de la zone NAH avec une enquête publique qui aura lieu début 2011.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé du suivi de ce travail.

Zone NAH b

Ces terrains situés à droite à la sortie de Saint-Sulpice rue de Noailles sont également constructibles. Ils appartiennent à différents propriétaires et seront construits en fonction des projets de chaque propriétaire.

Assainissement individuel

Bilan de l'année 2010.

Cette première année du programme de mise en conformité des installations d'assainissement individuel a rencontré un franc succès et nous tenons à remercier les particuliers ainsi que les équipes de travaux et de maîtrise d'œuvre pour leurs disponibilités et la qualité des rapports, que ce soit pour la mise au point des plans d'exécutions ou pendant la phase travaux.

- 29 particuliers ont adhéré au programme de mise en conformité
- 26 installations ont été réalisées en juillet et fin octobre 2010
- 3 installations ont été reportées sur 2011

Il reste encore 25 installations qui ne sont pas conformes ou qui se sont dégradées par un manque d'entretien.

Pour 2011 nous pouvons affirmer que l'agence de l'eau va encore subventionner à hauteur de 60 % du montant plafonné (au environ de 10 000 €)

Cependant nous attirons votre attention, que les particuliers qui n'auront pas remis en état leur installation en 2011 ne pourront plus prétendre à l'obtention de subventions et risquent une pénalité par la police de l'eau à compter de septembre 2011.

Travaux d'Entretien

Durant 6 mois, notre employé communal Gérard REGNIER a été aidé par M. PETIT Patrick qui, avec la commune, a signé un contrat C.A.E - C.U.I (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, Contrat Unique d'Insertion).

Cette action a permis de réaliser plus rapidement les travaux d'entretien :

- pose d'une clôture au terrain de la maternelle
- Remise en état des rideaux et stores des écoles
- Remise en état de la clôture du terrain de basket
- Entretien des espaces verts (taille des thuyas au nouveau cimetière)...

Malheureusement ce contrat n'a pas pu être renouvelé faute de financement de l'Etat.



Remplacement des canalisations en eau potable rue de la Gare et rue de Noailles

Face aux fuites d'eau récurrentes et après plusieurs demandes de la commune auprès du Syndicat des Eaux de Silly-Tillard, les canalisations vont enfin être changées.

Le coût des travaux est pris intégralement en charge par le Syndicat des Eaux de Silly-Tillard. Nous pouvons accepter quelques gênes durant ces travaux, sachant que ce ne sera que pour un mieux.

Encore merci pour votre compréhension.

Attention aux intoxications au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

chaudière et chauffe eau ; poêles et cuisinières ; cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ; appareils de chauffage à combustion fixes et mobiles ; panneaux radiants à gaz ; convecteurs fonctionnant avec des combustibles...

Attention, le monoxyde de carbone est difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant.

Comment évitez les intoxications ?

Pour éviter ces intoxications, il faut impérativement faire contrôler vos installations de chauffage par un professionnel qualifié. Le ramonage des conduits de cheminées ne doit pas être oublié.

Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant).

Dans ce cas :

Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.

Arrêtez si possible les appareils à combustion.

Evacuez au plus vite les locaux.

Appeler les secours.

112 : numéro unique d'urgence européen.

18 : sapeur pompiers.

15 : samu.

La détection de fumée

La Loi MORANGE sur l'installation d'au moins un détecteur de fumée dans les habitations.

La France était l'un des derniers pays occidentaux à ne pas avoir d'obligation d'installation de Détecteur Avertisseurs de Fumée (DAAF).

C'est chose faite avec la loi du 9 mars 2010, cette loi a été définitivement adoptée et publiée au Journal Officiel N° 0058 du 10 mars 2010.

L'adoption de cette loi a été motivée par l'augmentation du nombre des incendies d'habitation ces dernières années ainsi que par le nombre croissant de victimes. La généralisation des détecteurs de fumée devrait permettre de sauver 400 à 500 vies par an et de réduire le nombre de personnes brûlées qui s'élève à 10 000 chaque année.

Ce qu'il faut retenir de la loi

- à tout occupant d'un logement, qu'il soit locataire ou propriétaire doit installer au moins un détecteur de fumée normalisé et veiller à son entretien.

Dans le cas de locations saisonnières, dans les foyers, les logements de fonction et les locations meublées, cette obligation incombera au propriétaire non occupant.

- L'assureur, à qui il est produit une preuve de l'installation d'un détecteur de fumée peut minorer le montant de la prime d'assurance habitation.

- l'assureur ne pourra pas pratiquer de franchise ou refuser l'indemnisation en cas d'incendie dans un logement sans détecteur avertisseur autonome de fumée ou dont la déclaration d'installation ne lui aura pas été transmise.

- Un Décret fixera les caractéristiques techniques du détecteur de fumée normalisé et les conditions de son installation, de son entretien et de son fonctionnement.



Cérémonie du 11 Novembre



Une fois n'est pas coutume, c'est dans l'Eglise, qu'a eu lieu la Cérémonie Commémorative du 11 Novembre, les conditions climatiques étant très mauvaises.

C'était encore une très belle cérémonie avec la présence de notre Ancien Combattant Monsieur TOURNEL, les enfants des écoles guidés par Arlette qui ont chanté la Marseillaise,

Monsieur TELLIER Directeur des écoles qui a lu une des dernières lettres d'un poilu avant l'Armistice. Monsieur BOULLY, fidèle trompettiste a été aidé par un nouveau musicien Monsieur Arnaud MARTIN.

L'enceinte de l'église a permis une cérémonie recueillie avec une bonne écoute de la Marseillaise et des trompettistes.

Ces photos ont été tirées, avec son autorisation, du site de notre ami Michel ORSOLLE de la Grosse Saulx : <http://www.photo-expo.fr/reportage.html>

ATTENTION

La gendarmerie nous informe une fois de plus que le département subit une recrudescence de vols, de cambriolages et de home jacking.

Ces faits se font souvent au préjudice des personnes âgées par des individus se faisant passer pour des gendarmes, des pompiers, des agents EDF, la poste, des éboueurs, etc...

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de toujours faire attention aux personnes se présentant à votre domicile sous quelques prétextes qu'ils soient !

Si quelque chose ou quelqu'un vous semble suspect, n'hésitez pas à composer le 17.

Quelques petits conseils à retenir en cas de doute !

Méfiez-vous des visiteurs ou démarcheurs se déclarant être des amis de la famille, des femmes accompagnées d'enfants etc...

N'ouvrez pas votre porte à des personnes se disant d'un service administratif (pompiers, éboueurs, etc...).

Attention encore une fois, l'habit ne fait pas le moine ! Le port de l'uniforme n'est pas signe d'une garantie absolue !

Ne laissez pas vos clés de voiture ou de maison près de la porte d'entrée ou à la vue des personnes.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

**N'HESITEZ PAS A APPELER LE 17 OU UN PROCHE DE VOTRE FAMILLE
OU LE SIGNALER EN MAIRIE.**

Le mot du Directeur

La classe de CM2 participe cette année à un échange linguistique avec l'école de la ville de CESTRIA dans le comté de DURHAM en Angleterre. Au mois d'octobre, une enseignante est venue deux jours en classe pour présenter le fonctionnement de l'école en Angleterre et animer quelques séances d'anglais pour les élèves.

Chacun d'entre eux a pu choisir un correspondant et répondre aux courriers qui avaient été amenés par l'enseignante anglaise.

Ce contact se poursuivra entre les élèves des deux pays au moment de Noël avec l'envoi de « Christmas Cards » puis tout au long de l'année avec une communication sur les thèmes des modes de vie, du village, du patrimoine.

En outre, l'école s'investit avec toutes ses classes dans un projet numérique avec l'utilisation d'un tableau blanc interactif acheté par le SIVOSAS l'an dernier. Celui-ci permettra aux élèves et aux enseignants d'utiliser les nouvelles technologies dans le cadre d'un projet numérique rural.

Enfin, toutes les classes maternelles et primaires participent à un projet chorale qui prend corps tous les quinze jours et qui verra sa conclusion à l'occasion d'un petit concert de fin d'année.

Je souhaite une très bonne année à tous les habitants de la commune.

Philippe TELLIER

Nouvelles de l'école

Au mois d'octobre, nous avons participé à l'opération « Nettoyons la Nature » comme l'année dernière.

Nous sommes partis de l'école, nous avons pris le chemin qui se trouve à droite avant l'église puis nous sommes revenus par la route qui passe devant la station d'épuration. Nous avons ramassé tous les déchets que nous avons vus sur ce parcours. Il y avait trois parents pour nous accompagner et la maîtresse.

Nous avons eu de la chance, il faisait beau.

Nous avons ensuite fait un goûter dans la cour de l'école.

Puis en classe, nous avons travaillé plusieurs fois sur le thème des déchets.

Nous étions en groupe avec des documents différents et nous avons appris :

- quels étaient les différents types de déchets
- Comment les trier
- Quels déchets pouvaient être recyclés
- Combien de temps ils mettent pour se décomposer
- Comment on peut faire pour produire moins de déchets.

Nous avons été surpris par certaines choses comme celles-ci :

Tous les ans, le poids des déchets produits par les français est égal à 2500 fois le poids de la Tour Eiffel.

En recyclant du plastique, on peut fabriquer des vêtements en laine polaire.

Recycler une tonne de briques alimentaires en carton fait économiser deux tonnes de bois.

La durée de vie du verre jeté dans la nature est de 4000 ans.



Activités à l'école

Le P'tit Saint Su'

Octobre



Christine nous a appris ce qu'était la semaine du goût.

Nous avons décoré notre page de cahier de travail.



Petit ours Brun a apporté une surprise !

Un grand panier rempli de raisins !



Christine a expliqué ce que nous allions faire pendant cette semaine du goût !



Nous allons travailler sur le raisin !



Christine nous a appris plein de nouveaux mots !



Nous avons observé les différentes grappes de raisin :

Nous les avons décrites, senties, touchées !



Nous essayons de reconnaître les différentes parties du raisin :

La grappe, les pépins, les grains, la peau, la rafle, la pulpe, le jus...

Nous avons enlevé tous les grains de nos petites grappes :



Puis bien sûr nous avons pu enfin les goûter !

Nous avons ensuite fait plusieurs travaux sur le raisin.

Retrouver les lettres du mot raisin.



Faire un collier avec des grappes de raisin.

Petit Ours Brun a apporté encore une surprise



Des moulinettes à légumes et une centrifugeuse ! Et la maman de Maddy avait apporté plein de grappes de raisin.

Christine a expliqué que nous allions faire du jus de raisin ! Et nous nous sommes mis au travail !



1ère étape : enlever les grains de la rafle et les mettre dans les appareils.



Remplir les grains des grappes de raisin avec de la peinture aux doigts...



Remplir un panier en collant des grappes de raisins !



Christine a apporté plein de photos sur le raisin et nous avons essayé de retrouver les mots que nous avions appris !



2ème étape : fabriquer le jus de raisin noir avec la centrifugeuse !



3ème étape : fabriquer le jus de raisin vert avec les moulinettes !

Christine a démonté les différents ustensiles pour nous montrer ce qu'il restait dedans !

La peau, les pépins et des morceaux de rafles qui avaient été oubliés !



4ème étape : déguster les jus en se servant de nos différents sens !

Comme nous nous étions régalés, Petit Ours Brun a rapporté des bouteilles de jus de raisin du commerce pour comparer avec ceux que nous avons fabriqués.



Christine a fabriqué un drôle de jeu pour apprendre à jouer à plusieurs avec un dé : le jeu des grappes de raisin.



Nous nous sommes régalés en le dégustant !



Nous apprenons à lancer le dé, à jouer chacun son tour, à ne pas tricher ! Et à accepter de perdre !

Quelques réalisations

Octobre

Nous avons décoré nos petits ours de couleur avec différents graphismes au feutre noir



Avec Christine, nous avons fait le contour de notre main avec le feutre noir et nous avons décoré l'intérieur avec plein de couleurs avec de la peinture aux cotons tiges



Nous avons préparé les couvertures pour nos cahiers de travail en faisant de la peinture avec des spatules.

SIVOSAS

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Abbecourt Saint-Sulpice

Le SIVOSAS vous souhaite une Bonne Année 2011

Noël dans les Iles



La Rosalie de St Sulpice



Le décor du spectacle



A l'occasion de Noël, les enfants et le personnel d'animation ont réalisé un très joli spectacle de Noël avec pour thème : Noël dans les Iles. Ce spectacle fût une réussite, les enfants se sont bien amusés et les parents ont apprécié. Nous remercions le personnel d'animation pour l'organisation de celui-ci.

La Nuit des Etoiles

A l'occasion du barbecue au mois de Juillet, les enfants du centre ont pu admirer la lune, les étoiles, différentes constellations et galaxies grâce aux différents télescopes mis à disposition par l'association « Tête dans les étoiles ». L'animateur a également essayé de leurs faire prendre conscience de l'immensité de l'Univers et de ses mystères. Les enfants ont été émerveillés ainsi que les parents présents.

Rappel : Nous constatons régulièrement des retards de paiement des frais de périscolaires. Cet état de fait est inacceptable. Nous serons contraints dorénavant d'effectuer une saisie-arrêt à la deuxième relance. En cas de difficulté de paiement, veuillez vous mettre immédiatement en relation avec le secrétariat du SIVOSAS.

Infos et inscriptions :

Au centre de loisirs à Abbecourt

☎ 03 44 89 29 70

Au SIVOSAS à la Mairie d'Abbecourt

☎ 09 62 60 44 03



2 rue des écoles - 60430 Saint-Sulpice

LES CHAMPIONS SONT ICI ! LE CASS LES A REUNIS !!!!!!!!!!!

Mais qu'avons-nous fait pour mériter ça ?

En partenariat avec le CCF nous avons réalisé un spectacle d'une qualité rare pour un investissement humain hors du commun !

Toute l'équipe tire un coup de chapeau à tous nos figurants qui se sont cette année surpassés dans la prestation que vous avez pu voir le 04/09/2010 au château de CRECY.

Vous avez été ravis, petits et grands de voir ce qu'on peut faire en s'amusant, car il s'agit avant tout de s'amuser.

De LUCKY LUKE à OBELIX, de CLAUDE FRANCOIS à MARIANNE mais aussi LES PETITS NAINS, sans parler de BRIGITTE BARBOT, tous et toutes se sont amusés à vous divertir.

Mais, car il y a toujours un MAIS, il nous faut du sang neuf, notre équipe s'essouffle, vous êtes TOUS les bienvenus, pour nous permettre de continuer.

Nous remercions toutefois, les associations du village qui ont apporté leur aide à cette manifestation et le château de CRECY notre hôte.

MAIS ENCORE :

Notre brocante a été une réussite avec un nombre croissant d'exposants et beaucoup de monde, de promeneurs et de chineurs tout au long de cette soirée.

Le thé dansant a vu une participation qui ne se dément pas, et les danseurs ont pu s'en donner à cœur joie jusqu'à 19h00

L'AVENIR ?

L'assemblée générale a eu lieu le 14/01/2011 à 20H30 à la salle de réunion « CHANTEPIE »

ET Tous les membres du CASS vous souhaitent une bonne et heureuse année 2011

L'Equipe du CASS

Ris, Chante & Danse



« Ris, Chante et Danse » est une association qui grandit grâce à l'évolution de ses artistes et grâce à ses moyens techniques de plus en plus qualitatifs.

C'est ainsi que « Ris, Chante et Danse » a démontré ses talents les 24, 25, 26 septembre, 01 et 02 octobre derniers, en présentant un dîner spectacle type cabaret intitulé « La Malle aux Souvenirs ». Les spectateurs, venus nombreux (pas loin de 650 entrées « Record battu !!! ») ont été enchantés de passer une soirée sous le signe de la détente et de la bonne humeur et nous les remercions de leurs applaudissements !

Toute l'équipe, motivée par vos encouragements, est déjà décidée à préparer un nouveau spectacle. Les dates ne sont pas encore décidées mais celui-ci devrait avoir lieu début 2012.

Toujours sur le thème de la détente, du rire, de la musique et de la chanson, Ris, Chante et Danse devrait vous proposer en 2011 quelque chose de nouveau où cette fois sera nous les spectateurs et vous les artistes.... Vous en saurez plus bientôtAlors patiente...

Toute la troupe se joint à moi pour vous chanter tous ces vœux de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

A très bientôt,

Le président,
Sébastien Grimaux

COMITE COMMUNAL DES FETES

Fête du village

20 h 30, le 4 septembre, beaucoup de monde pour le départ de la Fête du Village 2010 devant la Salle Maurice Breton, on allume les lampions et l'harmonie d'Abbecourt donne le rythme.

Le cortège démarre, les lampions scintillent, la musique couvre les voix et direction notre très beau parc du Château de Crécy. Le temps est agréable et la promenade bien sympathique, sécurisée par les gyrophares et un encadrement vigilant.

Comme l'année précédente, à notre arrivée au château l'association CASS nous avait concocté un spectacle « son et lumière » d'une qualité digne des plus grands artistes.

Tout y était : talent des figurants, mise en scène remarquable, le son et la lumière sans faille. Nous les remercions de nous offrir ce genre de représentation. Ce spectacle se termine avec l'invitation des mariés (super héros de la soirée) au vin d'honneur de leur mariage.

C'est là que le Comité Communal des Fêtes reprend la main pour servir les boissons et le flan traditionnel à tous les spectateurs et participants à cette soirée. Surprise, pendant que tous se désaltèrent, un superbe feu d'artifice embrasse les contours du parc.

Une fois les projecteurs de Crécy éteints, les lampions et les torches ont ramenés les spectateurs, toujours au son de l'harmonie, jusqu'à la salle des fêtes où tout le monde se dispersait en pensant : « Vivement l'année prochaine !!!!! ».

En conclusion, nous nous félicitons à nouveau cette année de la collaboration artistique du CASS, de l'aide technique de Ris Chante et Danse. Nous remercions tout particulièrement la Maison Familiale et Rurale ainsi que tous les bénévoles, qui ont fait de cette soirée une réussite.

Nous vous invitons à retrouver des photos de cet événement sur le site de notre photographe :

www.saint-sulpice-oise-60430.fr

Fête de Noël

Elle s'est déroulée le samedi 18 décembre à 14 h 15 à la salle des Fêtes. La neige tombait comme cela arrive rarement dans notre cher village, mais cela n'a pas découragé les enfants des écoles et surtout les parents, car l'affluence était la même que les années précédentes.

Le spectacle fut bien apprécié : Bou Baï et son Tamtam ont bien su maîtriser les méchants animaux de la savane (le lion, le chacal et le serpent), avec l'aide, il est vrai du petit singe.

Puis, ce fut le goûter pour les enfants, le café pour les grands. Enfin, le Père Noël est arrivé avec la hotte remplie de cadeaux et a distribué des jouets et des livres. Puis chacun a affronté la neige qui ne cessait de tomber, pour un retour à la maison.

Le Comité Communal vous souhaite une bonne année 2011

A L S



Association d'aide et d'accompagnement aux personnes
en difficulté avec l'alcool et leur entourage

Amitié Liberté Sobriété

L'association a poursuivi tout au long des six derniers mois ses réunions du 2^{ème} vendredi de chaque mois pour le groupe entourage, et les groupes malades hommes et femmes malades, ainsi que la réunion de fin de mois pour tout public. Diverses sorties festives et ludiques ont eu lieu à la cité des bateliers à Longueil Annel avec visite du château de Pierrefonds, à Saint Valéry sur somme à la découverte des phoques de la baies de Somme et enfin à Ailly sur Noye pour le spectacle de son et lumière « le Souffle de la terre et en septembre une journée « boules-pique nique » à Hermes.

Au mois de décembre nous nous retrouverons pour notre traditionnel repas de fin d'année.

Nous assurons depuis le début de l'année les visites à l'hôpital pour les malades en cours de soin où nous leur apportons notre soutien dans leur combat contre l'alcool.

Désormais pour toutes les personnes dépendantes ou non qui souhaiteraient nous rejoindre ce sera 171 rue de la Grange aux Dîmes (dans l'ancienne école maternelle) à Noailles un parking est accessible et nos nouveaux locaux sont très confortables.

Nous vous souhaitons à tous une bonne année et une bonne santé, dans la sobriété.

La Présidente Nelly David



RAPPEL



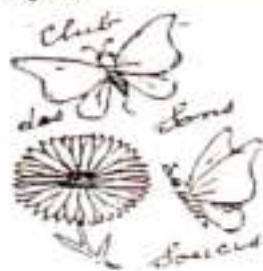
Le repas de nos aînés aura lieu le dimanche 13 Février 2011, à la salle des fêtes Maurice BRETON.

Merci de confirmer votre participation au secrétariat de la Mairie au 03 44 81 11 25 le plus rapidement possible.

Merci de votre compréhension, afin d'organiser au mieux ce repas.

Nous sommes à votre disposition pour venir vous chercher et vous raccompagner après le repas.





Club des sans soucis

Voici le calendrier du premier trimestre 2011 des activités du club.

Les activités se déroulent à 14 h 30 :

- Dans la petite salle Chantepie pour les cartes et les activités manuelles
- Pour la «rando» rendez-vous sur le parking des salles des fêtes
- Durée environ 1 h 30 à 2 heures maximum.
- N'oubliez pas votre petite bouteille d'eau... même en hiver.
- PAS DE RANDO en cas de pluie ou de neige.

Mois	Cartes/scrabble ou Rando	Activités manuelles
Pour bien commencer l'année Le Jeudi 6 janvier nous ferons un loto et partagerons la galette des rois		
JANVIER	jeudi 20	Jeudi 13 Jeudi 27
FEVRIER	Jeudi 3 Jeudi 17	Jeudi 10
Assemblée générale le 24 février 2011 Rendez-vous à 14 h 30 salle Chantepie et goûter à la fin de la séance		
MARS	Jeudi 3 Jeudi 17	Jeudi 10 Jeudi 24
Jeudi 31 mars fête des anniversaires du 1er trimestre		



NOTA !

Sans être du club vous pouvez participer à la rando... **ALORS... N'hésitez plus...**
Pour tout renseignements complémentaires, tél 03 44 81 11 47 ou 03 44 81 17 93.

Exemple de carte de
fin d'année réalisée
les jeudis de travaux



L'intérieur



Judo – Gymnastique – Baby Gym – Tennis de Table - Multisports

L'Association Sportive de Saint Sulpice a tenu son Assemblée Générale le 25 Octobre. Ce fut l'occasion de constater qu'elle se portait bien avec un budget légèrement excédentaire, avec 105 adhérents dont la moitié domiciliés sur le village.



La section Multisports soutenue par l'UFOLEP pour les 10/15 ans est en particulier un vrai succès avec des périodes successives de 6 semaines pour découvrir des activités comme le Tennis de Table, les jeux de crosses, les rollers, la lutte, l'animation étant cette saison assurée par une petite nouvelle : Suzanne.

Les jeunes ont également été plus nombreux que les autres années à fréquenter les tables de ping-pong et c'est une très agréable surprise pour Bernard qui leur fixe rendez-vous depuis tant d'années.

Côté gymnastique enfants, les cours ont été recentrés autour de Vania et de son accent Sud Américain avec la découverte de la dynamique corporelle à partir de 3 ans et pour les plus âgés, une gymnastique plus emballée et plus musicale.

On ne change pas une équipe qui gagne et la formule de gymnastique adultes a été reconduite en l'état avec les deux séances du lundi après midi et du jeudi soir même si les adhérents du lundi ne sont pas encore tous revenus pour entourer la fidèle Brigitte.



Enfin, avec le départ de Jean-Michel qui assurait bénévolement une partie des cours de judo depuis de nombreuses années et avait porté haut les couleurs du club en ramenant à deux reprises (2005/2006) le Challenge de Picardie, une dynamique se reconstruit le lundi soir autour de Michel et Robert. Petit à petit, la section prend ses nouvelles marques.

Pour ceux qui seraient tentés, il reste de la place dans toutes les sections. Pour tout renseignement, vous pouvez soit consulter le site <http://asssulpice.francetv.fr/> ou vous rendre sur place, salle Chantepie aux horaires de cours :

- Gymnastique adultes le lundi de 14 à 15h et le jeudi de 19h15 à 20h15
- Gymnastique enfants le jeudi de 17h30 à 18h30
- Baby Gym le mardi de 17h30 à 18h30
- Judo selon les âges le Lundi de 18h à 20h45
- Tennis de table le mercredi de 18h45 à 20h00
- Multisport pour les 10 /15 ans le mercredi de 17h00 à 18h00



Pour qu'une association atteigne ses objectifs, il lui faut également des bénévoles qui donnent un peu de leur temps pour assumer soit des fonctions administratives, soit l'encadrement de section. Et à ce titre, suite à divers départs (Rachel au secrétariat et Sylvie à la gymnastique enfants - Merci à toutes deux pour le dynamisme dont elles ont fait preuve), nous recherchons des personnes susceptibles de les remplacer.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 03 44 89 23 11.

Enfin à vos agendas, le Samedi 29 janvier aura lieu le loto annuel avec de nombreux lots : Electro-ménager, outillage, matériel de sport, arts de la table, gadgets et les célèbres paniers garnis de Saint-Sulpice. L'ouverture des portes est prévue pour 19h30 avec les premiers tirages à 20h30 et sur place, buvette et restauration froide.



Toujours à vos agendas, le week-end des 09 et 10 avril, vous pourrez à l'occasion des portes ouvertes vous initier à l'une des activités de l'Association ou tester ce qui sera peut-être la nouveauté de l'an prochain, mais.... surprise..

Enfin, il n'est pas trop tard pour vous souhaiter à tous une excellente année 2011 et pour garder la forme, sportez vous bien.

La page verte



ECO-MANIFESTATION

OCTOBRE

Les écoles de St-Sulpice pour la 2^{ème} journée de l'environnement répondent présent.
60kg de déchets récupérés.
(en partenariat avec Lacliers)



NOVEMBRE

La semaine européenne de réduction des déchets.

6 centres de loisirs, les 6/12 ans concourent sur le thème :
- défilé de chapeaux bricolés
(organisation faite par la CCPT)



Pour 1 journée ECO

Associations... lors de vos manifestations... engagez-vous...

en partenariat avec le Symove

LE PLAISIR DE BOIRE

L'eau potable du robinet garde souvent le goût du chlore utilisé pour son traitement et sa distribution via les canalisations du réseau. Afin de limiter ce goût, il suffit de la laisser reposer dans une carafe une heure ou deux avant de la boire. Et pourquoi pas agrémenter son goût avec

une rondelle de citron
ou une branche de
menthe fraîche ?

LE BAR A EAUX

Expérience :

dégustation de 3 eaux (eau de source, eau minérale, eau de robinet).

Essayer d'identifier les différentes eaux.

Détente en vrac

Comment appelle t-on un cultivateur de noix ?

Un N-----R

Un verger de noyers s'appelle ... ?

Une N-----E



Miam

CRUMBLE POMME NOIX

1kg de pommes acides, 80g de noix grossièrement hachées, 120g de sucre roux ou blanc, 120g de farine, 120g de beurre



Eplucher les pommes et les couper en morceaux. Les placer dans un plat allant au four. Faire ramollir le beurre, y ajouter les autres ingrédients (sucre, farine, noix). L'ensemble formera une espèce de sable, disperser ce sable sur les pommes et mettre à cuire 30mn à four chaud (200°). Servir tiède ou froid.

La bestiole au poirier

Je m'appelle SEPTEMPUNCTATA Coccinella (coccinelle à 7 points)
Je suis très utile dans la lutte contre les insectes considérés comme nuisibles tels que les pucerons et certaines cochenilles.

Si tu me trouves, dépose-moi dans ton potager.



Camille et Coccinella (crabot en français de nos jours) espèrent au Mairie durant le mois de Janvier

A vous les petits Dadaïstes, avec des éléments naturels ou recyclés et déposez-le à la Mairie.

POINT PROPRE les horaires d'hiver

L'après-midi du Lundi au Vendredi
de 14 à 17h et le Samedi de 14 à 18h
Mairie : Lundi de 9 à 12h, Samedi : de 9h30 à 12h30

sources : wikipédia, le CCPT, agence de l'eau Seine Normandie
photographie de la noix Stéphane Friedrich
les réponses : un cultivateur, une noyer